



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005 /AONO/B/SDG/CRPM-ES/2026 DU 13 AVR 2026

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES :

- TRONÇON 1 : NGUELEMENDOUKA – ZEMBE – EBA-KAKA III ;
- TRONÇON 2 : MESSAGUE – ZEMBE II – MAYOS – LIMITE CENTRE, AVEC RECHARGEMENT D'UNE DIGUE DE 300 ML

(DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST)

IMPUTATION : 60 36 373 3 48122C01 0133523511

FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice 2026, le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour l'opération sus-indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les tâches ci-après :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli matériel ;
- Projet d'exécution et Plan de récolement ;
- Débroussaillage ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Reprofilage compactage au stabilisant CON-AID/CBR avec apport des matériaux ;
- Mise en forme de la plate-forme y compris le curage des fossés et exutoires ;
- Dégagement mécanique ;
- Réfection du platelage en bois ;
- Construction des barrières de pluies ;
- Traitement des bourbiers.



3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations, est de quatre (04) mois.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 100 000 000 (cent millions) F CFA toutes taxes comprises.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux publics et ayant réalisé des prestations similaires.

7. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Postes et Télécommunications, Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire 60 36 373 3 48122C01 0133523511

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

9. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2 000 000 (deux millions) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) aux heures ouvrables, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Gouverneur de la Région de l'Est.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 24 16 65) dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les Services du Gouverneur, sur présentation d'une quittance de versement à la Trésorerie Générale de Bertoua, d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) F CFA au titre des frais de dossier.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 14 MAI 2026 à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme COLEPS et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.



13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en ligne et aura lieu le 14 MAI 2026 à 14 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est, dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une

personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

15. Principaux critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

1. Non-conformité ou Absence de la caution de soumission timbrée, acquittée manuellement par l'émetteur et accompagnée du récépissé de consignation délivré par la CDEC ;
2. Non production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
3. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect d'au moins 70% des critères essentiels ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
6. absence de la capacité financière ;
7. absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
8. Absence de l'attestation de catégorisation « A », « B » ou « C » ;
9. Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DCE).

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B/ Critères essentiels :

N°	Critères de qualification	Observations
I	Présentation générale de l'Offre	OUI/NON
II	Capacité financière	OUI/NON
III	Références de l'entreprise	OUI/NON
IV	Méthodologie d'exécution	OUI/NON
V	Personnel d'encadrement	OUI/NON
VI	Matériel et les équipements essentiels	OUI/NON

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (OUI ou NON) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

16. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, et ayant respecté à 100% les critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles tél. : 222 241 665) ou en

ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748 ou les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au numéro 222 241 655.-

Copies :

- MINTP ;
- MINMAP ;
- ARMP ;
- PRESIDENT CRPM-ES ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.

BERTOUA, LE **13 AVR 2026**

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST,
(Autorité Contractante),



MVONGO GREGOIRE